

**Conseil économique et social**

Distr. générale
10 novembre 2004
Français
Original: anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2005

5-18 janvier 2005

**Rapports quadriennaux pour la période 2000-2003,
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général
en application de la résolution 1996/31
du Conseil économique et social**

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. American Psychological Association	2
2. Asia-Japan Women's Resource Centre	4
3. Asian Women in Cooperative Development Forum	6
4. Association de volontaires pour le service international	8
5. Federation of European Motorcyclists' Associations	10
6. Fondazione Giovanni e Francesca Falcone	12
7. Congrégation Notre-Dame de la charité du Bon Pasteur	14



1. American Psychological Association*

(Statut consultatif spécial accordé en 2000)

L'American Psychological Association (APA), organisation non gouvernementale comptant 140 000 membres, est la plus grande et la plus ancienne association de psychologie dans le monde. Ses objectifs, tels qu'énoncés dans ses statuts, sont de promouvoir la psychologie en tant que science, que profession et que moyen de favoriser la santé, l'éducation et le bien-être des êtres humains. L'Association se consacre à la compréhension des éléments communs et des différences dans le comportement humain et à la promotion du développement et du bien-être humains aux niveaux national et mondial. Une grande partie des travaux de l'Association, qui sont menés par ses dirigeants, par les directions de l'intérêt général, de l'enseignement, de la science et de la pratique et par plus de 50 divisions membres, portent sur les sujets intéressant le Conseil économique et social et d'autres organes des Nations Unies (dont notamment le vieillissement, les enfants, l'égalité entre les sexes, l'égalité raciale, le sida). L'Association n'a connu aucun changement majeur au cours des quatre dernières années, si ce n'est quelques fluctuations dans sa composition et son budget. Au cours de la période 2002-2003, l'Association a entretenu des relations d'ordre consultatif avec l'UNICEF et le Département de l'information et a été accréditée auprès du Conseil. Elle a aussi participé à la CONGO et a mené des activités avec des ONG, des bureaux de l'Organisation des Nations Unies et des missions diplomatiques, touchant aux résultats de la politique publique internationale en ce qui concerne un grand nombre de questions auxquelles elle a apporté une contribution axée sur des dimensions psychologiques et de santé mentale.

Participation aux travaux du Conseil et aux grandes conférences

Au cours de la période considérée, l'American Psychological Association s'est investie activement, avec d'autres ONG et des gouvernements, dans les travaux des sessions extraordinaires de l'Assemblée générale, notamment l'examen après cinq ans des résultats de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, le Sommet du Millénaire, la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida, et le processus préparatoire et la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, en 2002. L'Association a aussi contribué activement à la préparation et à la tenue de la Conférence mondiale contre le racisme. De même, l'Association a joué un rôle essentiel lors de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement. L'Association a également été représentée au Sommet mondial sur la société de l'information.

Les représentants de l'Association ont suivi les travaux des commissions techniques, notamment la Commission de la condition de la femme (2001, 2002 et 2003), la Commission du développement social (2002 et 2003) et la Commission des droits de l'homme (2001, 2002 et 2003). L'Association a aussi été représentée à la Conférence régionale Asie-Pacifique sur le désarmement (2001) et à l'Instance permanente des peuples autochtones (2002 et 2003). Lors de ces réunions, l'Association s'est efforcée de contribuer, par l'élaboration de rapports de situation et à l'occasion de travaux de groupes, à l'évaluation des progrès accomplis dans la

* La version originale de ce texte n'a pas été revue par les services d'édition.

mise en œuvre de divers plans d'action et de proposer des stratégies efficaces, psychologiques et autres, en vue de faire face aux problèmes persistants et nouveaux.

Coopération avec les Nations Unies

En plus de leur participation aux réunions d'information hebdomadaires du Département de l'information avec les ONG, les représentants de l'Association ont collaboré avec d'autres ONG et avec le Département pour préparer trois réunions d'information consacrées au suivi de la session extraordinaire consacrée aux enfants; aux migrations internationales à l'occasion de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale; et à la commémoration du quatorzième anniversaire de l'adoption, par l'Assemblée générale, de la Convention relative aux droits de l'enfant. Les représentants de l'Association ont aussi participé aux conférences annuelles du Département de l'information avec les ONG.

Au cours de la période 2000-2003, l'Association s'est intéressée aux questions concernant les enfants en jouant un rôle moteur au sein du Comité d'ONG sur les droits de l'enfant et en menant des consultations périodiques avec le personnel de plusieurs bureaux de la Division des politiques et de la planification de l'UNICEF. Ces consultations ont visé à faciliter la collaboration avec l'UNICEF en ce qui concerne la mise en œuvre des Priorités stratégiques à moyen terme, des objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs de la session extraordinaire consacrée aux enfants. Les représentants de l'Association ont aussi participé aux travaux du Comité d'ONG sur l'UNICEF et de deux de ses groupes de travail, le premier sur les filles et le second sur les enfants dans les conflits armés.

En sa qualité de membre du Comité exécutif du Comité d'ONG sur la santé mentale, l'Association a contribué à intégrer les questions relatives à la santé psychosociale et mentale dans les activités des Nations Unies. L'Association a participé à une réunion de l'UNESCO sur le monde de l'éducation les 18 et 19 février 2003.

Initiatives entreprises en appui à l'ONU

L'Association a mené des actions avec plusieurs comités et groupes de travail d'ONG en vue d'appliquer les conventions, résolutions et décisions des Nations Unies, ainsi que les textes issus des grandes conférences des Nations Unies sur les droits de l'homme. Ces efforts ont notamment porté sur la rédaction de déclarations et de recommandations visant à orienter, au sein des Nations Unies, les consensus sur des documents directifs; la participation à des groupes de travail et des programmes pour la vulgarisation des conventions des Nations Unies et des plans d'action des conférences mondiales et l'élargissement du dialogue sur leur mise en œuvre; et les activités de communication avec des représentants d'organismes des Nations Unies et de gouvernements sur le suivi de la mise en œuvre des conventions et plans d'action des Nations Unies. L'Association a favorisé activement les discussions sur divers aspects des questions qui intéressent l'Organisation, dans ses publications, y compris les actes de ses réunions, ainsi qu'à l'occasion de réunions tenues par des organisations locales, régionales, nationales et internationales de psychologues. Des colloques sur les questions des enfants, des femmes et du racisme ont été inscrits au programme des conventions annuelles de l'Association.

2. Asia-Japan Women's Resource Centre*

(Statut consultatif spécial accordé en 2000)

L'Asia-Japan Women's Resource Centre a été créé en 1995 dans le cadre du développement de l'Asian Women's Association (AWA), une des rares organisations féminines japonaises qui, depuis une vingtaine d'années, mène des activités basées sur la promotion de l'égalité entre les sexes et les échanges Nord-Sud selon une vision critique du rôle du Japon en Asie. Pour renforcer l'AWA, qui fonctionne grâce à des bénévoles, il a été décidé de créer l'Asia-Japan Women's Resource Centre, de le doter de personnel permanent et de définir une nouvelle vision pour le XXI^e siècle. Le Centre s'autofinance, essentiellement grâce aux cotisations des 900 membres.

Le Centre facilite les échanges et l'action des femmes en Asie dans le cadre d'une approche alternative de la société de demain, basée sur la justice, le respect de l'environnement et la démocratie, à l'échelle locale et mondiale. Le Centre veut qu'au XXI^e siècle, l'Asie dont l'approche de développement est centrée sur le PNB cède la place à une Asie des droits de l'homme.

Le Centre offre aux femmes japonaises l'occasion de réfléchir, de discuter et d'agir, d'échanger des informations et des données d'expérience avec d'autres femmes asiatiques et d'élargir les réseaux de femmes au Japon et à l'étranger dans le but d'autonomiser les femmes.

Les activités consistent notamment à produire des publications; organiser des séminaires de formation; effectuer des recherches; coordonner des conférences au Japon et à l'étranger; mener des activités de plaidoyer et de sensibilisation; et promouvoir la coopération et la solidarité internationales.

Activités de 2000-2003 : participation à des conférences/réunions concernant les Nations Unies

2000

Session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » Le Centre a organisé un atelier d'ONG sur les questions concernant les « femmes de réconfort ».

2001

Quarante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme; Conférence mondiale contre le racisme; deuxième Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Le Centre a organisé un atelier sur l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

2002

Cinquante-quatrième session de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

* La version originale de ce texte n'a pas été revue par les services d'édition.

2003

Cinquante-cinquième session de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

Autres activités

En 2002-2003, le Centre a organisé un certain nombre de séminaires et d'ateliers sur des sujets tels que le nationalisme et la parité entre les sexes, la parité et le développement et la violence contre les femmes. Il a aussi parrainé des conférences et des débats avec des femmes venues de pays tels que l'Afghanistan, l'Inde et le Pakistan, et organisé des voyages d'études de femmes dans un certain nombre de pays d'Asie.

3. Asian Women in Cooperative Development Forum

(Statut consultatif spécial accordé en 2000)

L'Asian Women in Cooperative Development Forum (AWCF) est un organisme d'information et de plaidoyer sur les femmes et les coopératives en Inde. Il a été créé en vue de répondre aux préoccupations des femmes et d'intégrer celles-ci dans des structures coopératives, des programmes d'action, des projets et des services. AWCF a été créée dans le contexte des inégalités entre sexes qui existent dans les coopératives, notamment en ce qui concerne les modalités d'application des principes et valeurs régissant ces coopératives. Elle a été établie suivant la ferme conviction que les coopératives, par leur nature même d'institutions socioéconomiques s'appuyant sur le peuple et gérées selon des principes démocratiques, disposent des valeurs, de l'infrastructure et des ressources permettant d'établir l'égalité des sexes, d'améliorer les relations entre les sexes et les conditions économiques et sociales des personnes défavorisées au nombre desquelles figurent de nombreuses femmes. L'AWCF a pour objectif de plaider la cause des organisations de coopératives et de les aider à défendre l'équité et l'égalité entre les sexes ainsi que l'autonomisation des femmes; de faciliter l'élaboration et la mise en place de mécanismes permettant aux femmes de participer activement, en tant que membres et dirigeants, aux mouvements coopératifs et d'en bénéficier de façon équitable; de permettre aux femmes et aux hommes d'agir en faveur des mouvements coopératifs en tant que partenaires ayant un accès égal aux possibilités offertes dans divers contextes. Ces objectifs sont réalisés à la faveur de la mise en œuvre des programmes et des services de l'AWCF dont notamment les activités de démarginalisation des femmes, la promotion de l'accès des femmes aux postes de responsabilité et de l'esprit d'entreprise, le plaidoyer pour des politiques régionales et l'organisation de conférences et de forums régionaux.

Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies

L'AWCF et ses membres ont participé activement aux préparatifs de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale et à la conférence annuelle du Département de l'information avec les ONG, sur le thème « Organisations non gouvernementales aujourd'hui : diversité de l'expérience des volontaires ».

Appui et participation aux projets de l'ONU et activités de plaidoyer

L'AWCF a participé à des ateliers et des discussions de groupe dans le cadre du Réseau Asie-Pacifique pour l'égalité des sexes (APGEN) grâce à un financement du PNUD. À l'occasion de ces activités, l'AWCF a fait connaître ses programmes et son action, ainsi que ses pratiques optimales et son expérience à des groupes non affiliés au mouvement coopératif tout en tirant des enseignements utiles des activités et de l'expérience d'autres réseaux et mouvements. L'AWCF et ses membres ont mené des actions et des initiatives concernant d'autres questions telles que les travailleurs migrants, les femmes des campagnes et les femmes et l'agriculture, les femmes et l'emploi, le VIH/sida et la violence à l'égard des femmes, grâce à l'établissement de liens avec d'autres réseaux et organisations, en

général, et par le biais d'organisations de coopératives dans les communautés, en particulier.

Participation à des forums et conférences

L'AWCF a aussi participé à des conférences régionales sur des thèmes divers concernant les questions des femmes, de l'égalité et de l'équité entre les sexes et de l'autonomisation économique des femmes.

4. Association de volontaires pour le service international

(Statut consultatif accordé en 1996)

L'AVSI est une organisation non gouvernementale humanitaire œuvrant pour le développement international dont le mandat consiste à planifier et à exécuter des projets viables à moyen et à long termes (plus de 80 en décembre 2003 en partenariat avec des associations et institutions locales, des organismes internationaux et des gouvernements de plus de 30 pays en développement et en transition, dans les secteurs ci-après : éducation, développement de l'enfant et soutien familial; pauvreté urbaine; formation professionnelle, emploi et aide aux microentreprises; santé, adduction d'eau et assainissement; agriculture et développement rural; et opérations de secours d'urgence. Certains projets sont exécutés en coopération avec les organismes des Nations Unies.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou à des conférences et autres réunions des Nations Unies

Les principales manifestations en rapport avec les Nations Unies auxquelles l'AVSI a participé sont énumérées ci-dessous :

2000

Forum ONU-Habitat sur le renforcement des capacités en matière d'établissements urbains, Le Cap (Afrique du Sud, septembre).

2001

Processus préparatoire de la vingt-cinquième session extraordinaire de l'Assemblée générale, janvier-février; processus préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, juin; session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida, juin; processus de la Conférence internationale sur le financement du développement, octobre.

2002

Processus préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement, janvier; Conférence internationale sur le financement du développement, mars; session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, mai; table ronde sur le thème de la mise en valeur des ressources humaines, mars; Forum des ONG sur le projet de déclaration ministérielle de la réunion de haut niveau de la session de fond du Conseil de 2002, juin; réunion de haut niveau proprement dite, juillet.

2003

Réunion de groupe d'experts sur la jeunesse, Genève, janvier; réunion du Conseil avec les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce, avril; réunion et table ronde du Conseil pour préparer la réunion de haut niveau de la session de fond du Conseil de 2003, avril; Forum des ONG pour préparer la réunion de haut niveau, juin; réunion de haut niveau proprement dite, juillet; session annuelle de la Commission du développement social.

Coopération avec des organismes et institutions spécialisées des Nations Unies

Plusieurs projets d'assistance humanitaire et technique ont été menés avec l'UNICEF dans certains pays, notamment en *République démocratique du Congo* en 2002; en *Roumanie* en 2000; au *Rwanda* en 2000; et en *Ouganda* en 2001. Par ailleurs, l'AVSI a collaboré à un certain nombre d'autres rapports et projets de l'UNICEF.

L'AVSI a coopéré avec le PNUD pour des projets d'assistance humanitaire et technique en *Jordanie* en 2003; au *Kosovo* en 2001; et en *République bolivarienne du Venezuela* en 2000.

L'AVSI a coopéré avec le PAM pour des projets d'assistance humanitaire et technique en *République démocratique du Congo* en 2002; au *Rwanda* en 2002; et en *Ouganda* en 2002. L'AVSI a participé à une réunion organisée à Rome, en novembre 2003, sur le thème : « Renforcement du rôle des ONG italiennes dans les interventions humanitaires du PAM ».

L'AVSI a coopéré avec la FAO sur un projet d'assistance humanitaire et technique en *République démocratique du Congo* en 2002.

L'AVSI a coopéré avec l'ONUDI sur un projet d'assistance technique en *Argentine* en 2003, et a participé à diverses sessions des organes de l'ONUDI, à Vienne. L'AVSI a coopéré avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires en *République démocratique du Congo*, en 2002.

Principales initiatives visant à appuyer les buts et objectifs de l'ONU

En août 2000, l'AVSI a organisé un séminaire avec la participation notamment de la CNUCED, du Département des affaires économiques et sociales, et de la Banque mondiale, pour préparer la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II). En juin 2001, l'AVSI a organisé avec le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés et la Mission permanente d'observation du Saint-Siège auprès de l'Organisation des Nations Unies un colloque sur le thème « Children in Armed Conflict: everyone's Responsibility », au Siège de l'ONU, en guise de contribution à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants. En septembre-octobre 2003, l'AVSI a monté, à l'Office des Nations Unies à Genève, une exposition de photographies sur les activités qu'elle mène au Kenya, en Ouganda, au Rwanda et en République démocratique du Congo pour soutenir les initiatives de l'ONU et de ses organismes en Afrique subsaharienne.

5. Federation of European Motorcyclists' Associations

(Statut consultatif spécial accordé en 1996)

La Federation of European Motorcyclists' Associations (FEMA) est l'organisation européenne qui représente les motocyclistes. Elle a pour but de protéger et de promouvoir les intérêts des motocyclistes utilisant leur machine à des fins de transport ou de loisir. La Fédération ne représente pas les intérêts des motocyclistes sportifs. En tant qu'organisation représentant des consommateurs, la Fédération s'intéresse à la réglementation technique des véhicules, au code de la route et à un large éventail de questions liées à la sécurité routière du point de vue du conducteur de véhicules à moteur à deux roues. La Fédération représente les intérêts de ses organisations nationales membres auprès des organes législatifs et de réglementation tels la Commission européenne et le Parlement européen et le Comité des transports intérieurs de la Commission économique pour l'Europe (ITC/CEE).

Au cours de la période couverte par le présent rapport quadriennal, des demandes d'adhésion reçues d'organisations de motocyclistes en République tchèque, en Italie, en Espagne, en Suisse et en Turquie sont venues graduellement accroître les membres de la Fédération. La période a également été marquée par un événement très important, à savoir la signature d'un accord entre la Fédération et trois autres organisations de motocyclistes reconnues comme organisations non gouvernementales par l'ONU. La Fédération a formé une coalition internationale avec l'American Motorcyclist Association (AMA), la Fédération internationale de motocyclisme (FIM) et la Motorcycle Riders' Federation of United States of America (MRD) dans le but d'assurer une participation plus grande et plus bénéfique à l'harmonisation internationale des règlements sur les véhicules, du code de la route, et des questions de sécurité routière au sein des organismes des Nations Unies.

Harmonisation mondiale des règlements sur les véhicules

De 2001 à 2003, la Fédération a représenté ses organisations membres et l'AMA, la FIM et la MRF à toutes les réunions du Groupe de travail 29 (WP.29) de l'ITC/CEE. Le Sous-Secrétaire général de la Fédération a participé au total à une douzaine de réunions d'une durée de quatre jours chacune. La Fédération s'est particulièrement intéressée à l'élaboration de normes techniques mondiales relatives aux véhicules à moteur à deux roues en vertu de l'accord sur l'harmonisation internationale de 1998. À cet égard, la Fédération a présenté trois documents internes au Groupe de travail 29 sur des séries d'essai et des normes de performance, les graves conséquences du déversement de combustible diesel par des véhicules commerciaux et les questions prioritaires de motocycles devant être examinées dans le cadre de l'élaboration de normes techniques internationales. Les représentants de la Fédération ont largement participé également aux travaux de groupes informels et de groupes d'éléments fondamentaux qui avaient été établis pour définir des normes techniques internationales en matière d'émission de gaz d'échappement de motocycles et de freins de motocycles.

La Fédération a également assisté aux deux tables rondes organisées par l'ITC/CEE sur les combustibles d'avenir et les systèmes de transport intelligents. À propos du second thème visé, la Fédération a participé à tous les travaux du groupe interne sur les systèmes de transport intelligents qui avait été créé par le Groupe de

travail 29 et présenté à cet organe un rapport informel sur les principes de tolérance des véhicules non compatibles par les systèmes de transport intelligents et la non-exclusion des véhicules compatibles non dotés de systèmes de transport intelligents des voies publiques.

Sécurité routière et code de la route

Au cours de la période couverte par le présent rapport, des représentants de la Fédération ont participé à toutes les réunions du Groupe de travail 1 (WP.1) de l'ITC/CEE, sauf une. La Fédération a également assisté aux travaux des deux groupes de travail spéciaux établis par le Groupe de travail 1. La première réunion avait trait aux modalités d'amélioration de la sécurité des motocycles. Au sein de ce groupe, la Fédération a participé activement à l'élaboration d'un questionnaire détaillé à l'intention des parties contractantes sur la manière dont elles concevaient les problèmes de sécurité des motocycles et les mesures à effet positif qu'elles avaient prises. Le second groupe de travail en est au stade préliminaire de l'examen des dispositions relatives au dépassement prévus par la Convention de Vienne et les résolutions consolidées. La Fédération s'est appesanti sur l'élaboration d'une partie d'un questionnaire destiné aux parties contractantes sur leurs dispositions juridiques régissant les modalités de dépassement par des motocyclistes de véhicules roulant lentement ou à l'arrêt. La Fédération a également assisté à des séminaires organisés par le Groupe de travail 1 sur la signalisation routière et la conduite agressive. Au séminaire sur la signalisation routière, la Fédération a présenté un exposé des dangers que la signalisation routière pouvait souvent provoquer accidentellement pour les conducteurs de véhicules à moteur à deux roues. Au séminaire sur la conduite agressive, la Fédération faisait partie du groupe de travail et a répondu aux questions des participants.

Au cours de la période couverte par le présent rapport, la Fédération a fortement appuyé l'établissement d'un forum sur la sécurité routière mondiale au sein des organismes des Nations Unies.

6. Fondazione Giovanni et Francesca Falcone

(Statut consultatif spécial accordé en 1996)

La Fondation « Giovanni et Francesca Falcone » a été créée à Palerme en décembre 1992. Depuis 1993, elle est reconnue par le Gouvernement italien comme institution d'utilité publique sans but lucratif.

Selon son statut, le but principal de la Fondation est de donner suite à des initiatives d'ordre social telles que la promotion de l'étude, de la recherche et des activités culturelles et caritatives, afin de promouvoir le développement d'une culture antimafia dans la société et notamment chez les jeunes, ainsi que la spécialisation professionnelle dans les structures d'enquête et de justice visant à prévenir et à réprimer la criminalité organisée.

Dans son engagement social et culturel, la Fondation se penche, par des initiatives sociales et culturelles, sur les problèmes pédagogiques et éducatifs des jeunes en vue de leur inculquer un comportement constamment respectueux des lois. La Fondation a en outre pour objet de stimuler l'intégration et la coopération entre les systèmes judiciaires européen et international pour mieux coordonner l'action des États et des organismes de prévention et de répression de la criminalité organisée.

Ces buts sont atteints par les voies suivantes : organisation de réunions, de séminaires et de stages de formation et d'enseignement; préparation, commande, impression, révision et diffusion de publications de recherche et d'étude; création de bourses; coopération avec d'autres fondations ou associations italiennes ou étrangères ayant des buts semblables. Depuis 1992, la Fondation a entrepris de nombreuses activités qui ont valorisé sa réputation nationale et internationale.

A. Participation aux réunions de l'ONU et collaboration avec des organismes des Nations Unies

En mai 2000, la Fondation a organisé et accueilli une réunion sur le thème « From the ad hoc tribunals, (former Yugoslavia and Rwanda) to a permanent Court » (des tribunaux spéciaux (ex-Yougoslavie et Rwanda) à une cour permanente). En décembre 2000, la Fondation a pris part aux activités liées à la Conférence de signature de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, tenue à Palerme (Italie). En janvier 2003, la Fondation a participé à la quatrième session du Comité spécial chargé de négocier une convention contre la corruption, tenue à Vienne.

B. Réunions, séminaires, stages de formation et d'enseignement

Chaque année, la Fondation organise un certain nombre de réunions avec la participation de spécialistes italiens et étrangers experts dans les domaines du crime organisé et de la corruption.

La Fondation s'attache également à promouvoir dans notre société une culture antimafia par des activités (réunions, conférences et causeries) à l'intention des écoliers, lycéens et étudiants d'Italie et d'ailleurs.

C. Publications

La Fondation a publié deux ouvrages : *Educazione alla legalità* et *Scritti sul Minore in memoria di Francesca Laura Morvillo*.

D. Bourses

La Fondation octroie chaque année 10 bourses à de jeunes diplômés en droit siciliens. Il s'agit de bourses d'études et de recherche sur le crime organisé ayant pour objet de promouvoir une culture antimafia et de contribuer à la prévention à la lutte contre la criminalité organisée. À ce jour, la Fondation a mené à bien 64 projets de recherche.

Autres activités pertinentes

La Fondation a également pris part au séminaire sur le recours aux lois et au système juridique italien pour combattre la mafia, tenu à New York en mai 2000. La Fondation a saisi l'occasion de divers séminaires, réunions et conférences pour souligner l'importance de l'engagement de toutes les personnes participant aux travaux des organisations des Nations Unies pour combattre la criminalité internationale organisée, améliorer le climat de légalité et promouvoir le respect des droits de l'homme.

7. Congrégation Notre-Dame de la charité du Bon Pasteur

(Statut consultatif spécial accordé en 1996)

La Congrégation Notre-Dame de la charité du Bon Pasteur est une organisation internationale qui a été fondée en 1835 pour travailler avec les femmes et les filles marginalisées par la société de l'époque, ce qui continue d'être notre objectif principal réalisé sous forme de projets de services directs, l'accent étant mis sur l'emploi, pour permettre aux femmes d'améliorer leur vie et celle de leur famille.

Grâce à notre adhésion aux buts des Nations Unies, nous tâchons d'aider les pauvres et les opprimés en sensibilisant notre monde à la dignité et à la valeur de l'être humain.

Au cours de ses premières années d'affiliation avec les Nations Unies, la Congrégation du Bon Pasteur a accru ses propres connaissances des buts et activités des Nations Unies et son appui à ceux-ci. Une représentante à plein temps a été nommée à New York; elle participe aux principales réunions du Conseil et de ses organes subsidiaires pour diffuser l'information et encourager la participation locale des membres de la Congrégation aux activités des Nations Unies. Nos membres locaux utilisent l'information pour atteindre des milliers de femmes au niveau communautaire, en vue de soutenir des projets de développement, d'autonomisation et de défense des droits de l'homme.

L'organisation nomme un représentant régional d'ONG à la CEA et à la CEE. Ces personnes, tout en ayant d'autres emplois à plein temps, peuvent se tenir au courant des activités des Nations Unies et faire un travail de sensibilisation à cet égard. La Congrégation du Bon Pasteur compte que son affiliation avec les Nations Unies continuera de faire connaître sa mission de manière pertinente tout en lui donnant la possibilité de faire entendre aux Nations Unies la voix et les préoccupations des femmes et des filles dans plus de 60 pays dans lesquels elle œuvre.

Participation aux travaux du Conseil et de ses organes subsidiaires

La Congrégation du Bon Pasteur participe activement au travail de collaboration concernant l'application de la Déclaration et des objectifs du Millénaire pour le développement. Elle est un membre actif du Comité des ONG sur la condition de la femme et a collaboré avec la Division de la promotion de la femme. L'organisation a présenté des déclarations écrites à la Commission de la femme et organisé des manifestations en marge des sessions de ladite Commission.

La Congrégation du Bon Pasteur a participé aux travaux de la Commission du développement social notamment par le biais du Groupe de travail sur la lutte contre la pauvreté du Comité des ONG sur le développement social.

Lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, la Congrégation du Bon Pasteur a beaucoup aidé le Groupe de travail des ONG sur la situation des petites filles du Comité des ONG de l'UNICEF à préparer des manifestations parallèles et à faire en sorte que les documents soient formulés dans des termes favorables aux droits des filles. La Congrégation du Bon Pasteur a activement participé au Forum sur les droits de l'enfant et collaboré à l'élaboration du texte dudit forum.

La Congrégation a participé au processus d'examen du financement du développement en 2001-2003 et a contribué par ses déclarations et sa participation au débat aux diverses réunions en collaboration avec le Comité des ONG pour le développement social.

La Congrégation du Bon Pasteur en sa qualité d'observateur aide chaque année l'Instance permanente sur les questions autochtones et tient des informations à la disposition des membres des organisations communautaires qui fournissent des services sociaux aux populations autochtones.

La Congrégation du Bon Pasteur envoie aux affiliés locaux des informations sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et elle les encourage à utiliser la Convention pour sensibiliser les femmes.

Coopération avec les organes des Nations Unies et les institutions spécialisées

L'organisation est affiliée au Département de l'information; sa représentante assiste aux réunions d'information du Département et diffuse les éléments recueillis de ces réunions dans les bulletins de l'organisation. La Congrégation a distribué, en anglais, espagnol et français, des textes d'instruments des Nations Unies et s'en est servi lors de ses activités internationales de formation de ses membres.

Les membres de l'organisation ont présenté au Rapporteur spécial sur la violence à l'égard des femmes des données nationales, à la suite de l'appel lancé en août 2001 en faveur de l'établissement de rapports nationaux sur la question. La Congrégation du Bon Pasteur a assisté à la réunion de présentation du nouveau Rapporteur et a présenté ensuite, après y avoir été invitée, une note de synthèse sur la traite des femmes et la prostitution, en novembre 2003.

La Congrégation a contribué au dixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en fournissant des informations sur la traite des femmes et la prostitution et en tenant des consultations avec l'Observateur permanent du Saint-Siège en février 2000.

Autres activités

L'organisation a participé activement aux travaux du Groupe de travail sur les fillettes du Comité des ONG de l'UNICEF; du Réseau international pour les filles; de la Coalition contre la traite des femmes; du Comité des ONG sur la condition de la femme; du Comité des ONG pour le développement social; du Sous-Comité pour l'élimination de la pauvreté; et du Comité des ONG pour UNIFEM. La Congrégation du Bon Pasteur a participé au Forum de la société civile asiatique en décembre 2002 et a également collaboré à l'étude sur l'élimination de la pauvreté présentée au Département des affaires économiques et sociales en août 2003.